

**PARENTS D'ÉLÈVES,
ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS**

Election des parents d'élèves

publié le 24/09/2019 - mis à jour le 04/10/2019



Descriptif :

L'élection des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège se déroulera le vendredi 11 octobre...

Le Conseil d'Administration est une instance dans laquelle les représentants de parents d'élèves peuvent s'impliquer dans la vie de l'établissement en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

En tant que parents vous êtes tous électeurs (1 vote par parent).

Le matériel de vote sera remis à votre enfant entre le 1er et le 4 octobre.

Comment voter ?

- ▶ **Par correspondance** : Vous pourrez transmettre votre enveloppe de vote à votre enfant pour qu'il la dépose dans l'urne prévue à cet effet (au secrétariat) ou bien l'envoyer par courrier postal jusqu'au 11 octobre 13H.
- ▶ **Au bureau de vote** (salle de réunion du collège), le vendredi 11 octobre de 9H à 13H.

Par ailleurs, les parents qui souhaitent participer aux conseils de classe peuvent se faire connaître auprès des Fédérations de Parents d'élèves :

FCPE : Mme CHEMINEAU, contact mail : peggy.chemineau@sfr.fr

PEEP : Mme SABOUREAU, contact mail : peepstmaix@gmail.com

VOTER EST UN TEMPS ESSENTIEL DE LA VIE DE L'ETABLISSEMENT !

Document joint

 [affiche_elections_parents](#) (PDF de 391.1 ko)